

1. Propriétaire du Compte Bancaire (SVP Imprimez)			
Nom		Numéro de contrat	
Adresse complète		Téléphone	
2. Renseignements sur le compte bancaire (veuillez joindre un chèque portant la mention «NUL»)			
Code succursale (5 chiffres)	Code institution financière (3 chiffres)	Numéro de compte	Montant de débit initial
Nom et adresse de l'institution financière			
3. Renseignements sur le prélèvement automatique			
<p>Afin de vérifier votre compte et d'autoriser les débits sur votre compte, veuillez joindre un chèque personnel non signé et portant la mention «NUL».</p> <p>Ces paiements seront utilisés de la manière suivante (veuillez choisir une option) : <input type="checkbox"/> Usage personnel <input checked="" type="checkbox"/> Usage commercial</p> <p>Vous nous autorisez à débiter votre compte bancaire indiqué ci-dessus d'un montant de <u>paiements et tous autres frais exigibles en vertu du Contrat susmentionné</u> payable (périodicité) à partir du (date), et ce, jusqu'à ce que tous les montants payables en vertu de votre Contrat indiqué ci-dessus aient été acquittés intégralement ou que la présente autorisation soit révoquée.</p> <ol style="list-style-type: none"> Si la présente autorisation concerne un Contrat relatif à un paiement variable, vous reconnaissez que le montant du paiement peut varier conformément aux modalités du Contrat, et vous nous autorisez à débiter votre compte de ce ou ces montants tels qu'ils sont modifiés. Si le paiement comprend un paiement au titre d'une prime d'assurance mensuelle (y compris la taxe applicable sur cette prime), vous reconnaissez que le montant du paiement peut varier en fonction de toute modification du montant de la prime d'assurance ou de toute modification du taux d'imposition applicable à la prime d'assurance mensuelle, et vous nous autorisez à débiter votre compte de ce ou ces montants tels qu'ils sont modifiés. Si la présente autorisation concerne un Contrat de location, vous reconnaissez que le montant du paiement peut varier en fonction de toute modification du taux d'imposition applicable au paiement au titre du Contrat, et vous nous autorisez à débiter votre compte de ce ou ces montants tels qu'ils sont modifiés. <p>En signant ci-dessous, vous nous autorisez à débiter le compte désigné tenu par votre institution financière du montant de chaque paiement au titre du Contrat. Vous reconnaissez aussi que tout renouvellement, toute modification ou tout rajustement du Contrat entraînera un rajustement automatique du montant du paiement et, ce faisant, vous nous autorisez à débiter votre compte du montant ainsi rajusté. <u>En signant ci-dessous, vous renoncez à votre droit de recevoir un préavis en lien avec un débit ou avec un rajustement du montant du paiement ou un changement de la date du paiement, sous réserve de la loi applicable.</u></p> <p>La présente autorisation sera en vigueur jusqu'au remboursement intégral du Contrat ou à la révocation de l'autorisation.</p> <p>Lorsque vous nous donnez la présente autorisation de débiter votre compte, celle-ci équivaut à un avis à l'institution financière de tenue de compte. Votre institution financière débitera le compte que vous avez désigné, de la même façon que si vous aviez donné des instructions écrites. L'institution financière indiquée ne vérifiera pas si le débit est conforme à la présente autorisation ou si nous avons respecté l'objet du débit avant d'honorer celui-ci.</p> <p>Il vous incombe de nous informer de tout changement aux renseignements relatifs au compte sur lequel les prélèvements automatiques sont effectués. Les changements doivent nous être communiqués par écrit au moins 15 jours ouvrables avant la prochaine date de paiement. Vous nous fournirez une autre autorisation, le cas échéant.</p> <p>Vous pouvez révoquer la présente autorisation en tout temps moyennant un préavis d'au moins 15 jours ouvrables. Vous pouvez obtenir un modèle de révocation ou de plus amples renseignements sur votre droit de révoquer la présente autorisation auprès de l'institution financière de tenue de compte ou en visitant le site www.paiements.ca.</p> <p>Vous disposez de certains recours si un débit ne respecte pas les conditions de la présente autorisation. Par exemple, vous avez le droit d'être remboursé de tout débit qui n'a pas été autorisé ou qui n'est pas conforme à la présente autorisation. Pour de plus amples renseignements sur vos recours, veuillez contacter votre institution financière ou visiter le site www.paiements.ca.</p> <p>Si le prélèvement automatique a été annulé en raison de fonds insuffisants ou de changements dans l'état du compte désigné, nous n'avons pas à vous en informer. Vous êtes toutefois responsable du paiement des frais pouvant résulter de cette situation et devez vous assurer que les paiements requis se font d'une autre façon. Vous devrez nous contacter afin que les dispositions nécessaires soient prises à l'égard des paiements qui n'ont pas été effectués.</p> <p>Vous garantissez que toutes les personnes dont la signature est requise relativement au compte désigné ont signé la présente autorisation ou une autorisation distincte.</p> <p>Vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous pour donner un préavis, faire une requête, obtenir des renseignements ou exercer un recours relativement à un débit aux termes de la présente autorisation.</p> <p>Dans le cas d'un compte joint, tous les signataires autorisés doivent signer si plus d'une signature est requise sur les chèques tirés sur le compte.</p>			
Nom et signature du titulaire du compte / Date		Nom et signature du titulaire du compte / Date (s'il y a lieu)	
Département de la Service à la Clientèle : (866) 986-6738 Courriel : client.service@meridianonecap.ca			